



HAL
open science

CERAL - Centre de recherches sur l'action locale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CERAL - Centre de recherches sur l'action locale. 2013, Université Paris 13. hceres-02031258

HAL Id: hceres-02031258

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02031258>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Evaluation de l'AERES sur l'unité :
Centre de recherches sur l'action locale
CERAL
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université Paris 13 – Paris-Nord



Novembre 2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glaudes



Notation

À l'issue des visites de la campagne d'évaluation 2012-2013, les présidents des comités d'experts, réunis par groupes disciplinaires, ont procédé à la notation des unités de recherche relevant de leur groupe (et, le cas échéant, des équipes internes de ces unités). Cette notation (A+, A, B, C) a porté sur chacun des six critères définis par l'AERES.

NN (non noté) associé à un critère indique que celui-ci est sans objet pour le cas particulier de cette unité ou de cette équipe.

Critère 1 - C1 : Production et qualité scientifiques ;

Critère 2 - C2 : Rayonnement et attractivité académique ;

Critère 3 - C3 : Interaction avec l'environnement social, économique et culturel ;

Critère 4 - C4 : Organisation et vie de l'unité (ou de l'équipe) ;

Critère 5 - C5 : Implication dans la formation par la recherche ;

Critère 6 - C6 : Stratégie et projet à cinq ans.

Dans le cadre de cette notation, l'unité de recherche concernée par ce rapport a obtenu les notes suivantes :

- Notation de l'unité : **Centre de Recherches sur l'Action Locale CERAL**

C1	C2	C3	C4	C5	C6
B	B	A	A	A	B



Rapport d'évaluation

Nom de l'unité :	Centre de recherches sur l'action locale
Acronyme de l'unité :	CERAL
Label demandé :	EA
N° actuel :	EA 3968
Nom du directeur (2012-2013) :	M. Robert ETIEN
Nom du porteur de projet (2014-2018) :	M. Robert ETIEN

Membres du comité d'experts

Président : M. Christian LE BART, IEP de Rennes

Experts :

- M. Philippe HAMMAN, Université de Strasbourg
- M. Nicolas KADA, Université Pierre Mendès-France Grenoble 2
- Mme Gwenola LE NAOUR, IEP de Lyon (représentante du CNU)
- M. Marc ORTOLANI, Université de Nice-Sophia-Antipolis, Nice

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Gilles PINSON

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Charles DESFRANCOIS (Vice-président du Conseil Scientifique de l'Université Paris 13 Paris-Nord)



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Initialement créé à partir de la discipline sociologie, le CERAL est aujourd'hui un laboratoire pluridisciplinaire situé sur le site de l'université Paris 13 à Villetaneuse.

Équipe de Direction

M. Robert ETIEN est directeur de l'unité. Il est assisté dans ses activités de direction par un conseil d'unité composé de deux représentants élus des enseignants-chercheurs titulaires, de deux représentants des doctorants et de trois membres nommés. Il est à noter que l'organigramme ne comporte pas de direction adjointe.

Nomenclature AERES

SHS 2_1 ; SHS 2_2 ; SHS 2_4

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014	2014-2018 Nombre de produisants du projet
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	18	20	17
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés			
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	3	1
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)			
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)			
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	3	1
TOTAL N1 à N6	22	26	19
Taux de producteurs	85,00 %		



Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2012	Nombre au 01/01/2014
Doctorants	28	
Thèses soutenues	8	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	1	
Nombre d'HDR soutenues	0	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	7	7



2 • Appréciation sur l'unité

Points forts et possibilités liées au contexte

Le CERAL est une unité de dimension modeste qui entend jouer avec efficacité la carte du « laboratoire à dimension humaine ». Les membres de l'unité se connaissent, se côtoient au quotidien, dans une ambiance qui semble bonne, voire excellente. Ensemble, ils s'efforcent de trouver leur place dans un environnement géographique et institutionnel parfois difficile. Ils sont parvenus à trouver leur place au sein d'une UFR à dominante juridique, au sein d'une université à dominante scientifique, et alors que les charges d'enseignement pèsent très lourd sur les activités de la communauté des enseignants-chercheurs. Sur la période considérée, ils ont surtout dû relever un formidable défi lié au départ d'une part significative des forces vives du laboratoire. Ces départs s'expliquent pour partie par le désir d'intégrer des sites plus attractifs : mais ils témoignent surtout de l'excellence des chercheurs concernés (en effet, certains des enseignants-chercheurs « sortants » ont été amenés à quitter le CERAL après leur réussite à l'agrégation, notamment en science politique). Si les arrivées compensent à peu près les départs (7-8 personnes), il est évident que ce contexte crée une turbulence forte qui oblige l'unité à faire preuve d'une réflexivité stratégique. La perspective d'une intégration ou d'un rapprochement avec les unités à dominante juridique constitue un scénario qui peut sembler pertinent du point de vue de l'UFR ou de l'établissement. L'équipe du CERAL s'efforce alors de faire entendre sa singularité.

Celle-ci tient principalement à son ambition pluridisciplinaire. L'unité héberge des spécialistes de droit public, des sociologues, des historiens du droit, des politistes. C'est là l'élément constitutif de l'identité de l'unité : identité réelle, si on observe l'attachement manifeste des partants à demeurer en lien avec celle-ci (les « chercheurs associés » sont de vrais associés). Sur cette base, le CERAL développe une activité scientifique dynamique, en particulier autour de séminaires interdisciplinaires qui constituent la base d'une vraie vie de laboratoire. L'unité est solidement adossée à un ensemble riche et cohérent de formations, licences et masters. Le lien formation-recherche est très bien construit.

Elle est également confortée par une palette des partenariats convaincants. Ces partenariats prennent racine dans l'environnement géographique immédiat (collectivités locales et régionale), mais ils se déploient également à l'international, avec le Brésil par exemple. L'échange d'étudiants permet de recruter des doctorants étrangers dont certains accomplissent ensuite des carrières académiques dans leur pays d'origine. Il faut aussi signaler la qualité de l'échange mené avec la Guadeloupe : présence de chercheurs, financement... Il s'agit-là d'une véritable antenne pour le laboratoire. Des relations plus informelles existent avec d'autres unités de recherche, en particulier à l'échelle du PRES Sorbonne Paris Cité. Ces partenariats sont à développer mais ils témoignent d'une incontestable ouverture.

Il convient également de saluer le travail effectué par l'unité pour formaliser récemment la gouvernance de l'unité. Conformément aux recommandations de l'AERES, un conseil de laboratoire a été créé. Il conforte la place des doctorants, dont le noyau dur marque un fort attachement à l'unité et fait preuve d'une réelle capacité d'initiative afin de faire vivre celle-ci. En témoigne un projet original de colloque à l'initiative de ces derniers. D'une façon générale, la place faite aux doctorants (et en particulier aux doctorants étrangers) semble satisfaisante.

Points à améliorer et risques liés au contexte

Le rapport produit à destination de l'AERES n'est pas très convaincant. Il contient nombre d'approximations que fort heureusement la visite a permis de compléter. Il ne permet guère de mesurer l'activité scientifique, il comporte des lacunes relatives, notamment, au nombre d'enseignants-chercheurs titulaires d'une habilitation à diriger des recherches (HDR), à la liste des membres en début et en fin de période et aux sujets de thèses des doctorants.

Au-delà du rapport, il est évident que l'unité héberge des chercheurs à la productivité très inégale. Incontestablement, quelques noms émergent par la qualité et le volume des publications. Mais ces individualités ne suffisent pas toujours à compenser la faible productivité de certains autres.



Ce déséquilibre (qui n'affecte pas directement le poids respectif de chacune des quatre disciplines) est particulièrement visible en raison du fort « turn-over » subi par l'unité sur la période écoulée. Une proportion significative d'excellents chercheurs est partie, après avoir marqué l'unité par la qualité de leur contribution. Leur remplacement permet de garantir, en valeur absolue, la taille de l'unité, mais le travail d'intégration des nouveaux est à refaire. Objectivement destabilisée, l'unité s'efforce de reconstruire avec les moyens qui sont les siens. Tout laisse penser que les recrutements ont été fait avec pertinence (selon des considérations qui empruntent autant, comme c'est souvent le cas en pareille situations, à des considérations d'enseignement qu'à des considérations de recherche), mais l'impression d'ensemble demeure d'une unité fragile que ces turbulences peuvent directement affecter.

Ainsi confronté à un contexte difficile, le CERAL se doit d'afficher une identité scientifique forte. La thématique du « local » avait cette fonction. Le thème est classique mais porteur, et il correspond bien au bilan scientifique de l'unité. Le décliner en trois modalités n'apporte guère : les trois axes se recoupent y compris au niveau des intitulés, ils ne permettent de classer ni les publications ni les chercheurs. Quel intérêt ? Il est peu vraisemblable que cette division du travail scientifique affichée ait vraiment pu correspondre à la réalité de l'activité de l'unité.

La même réserve peut être formulée s'agissant des axes de la partie projet. Trop larges, ils diluent l'identité du laboratoire et invalident la référence au local qui demeure dans le nom de l'unité. La question doit donc être reposée de l'utilité qu'il y a à proposer des axes quand l'objectif principal doit être de donner consistance et cohérence à une unité pluridisciplinaire.

Recommandations

L'équipe du CERAL gagnerait en visibilité en jouant la carte d'une publication annuelle collective sur un ou plusieurs thèmes qui l'identifieraient au sein du paysage scientifique. Ces publications collectives ne doivent pas demeurer enfermées dans une logique d'autopublication ; elles doivent permettre de valoriser, à l'échelle du PRES, à l'échelle nationale et à l'échelle internationale, les réseaux de recherche existants.

Cette logique de projet scientifique pourrait être appuyée par quelques initiatives importantes pour la vie de l'unité : améliorer le site Internet (ce qui suppose des moyens), encourager les doctorants à publier, envisager la question du directeur-adjoint (et donc aussi celle de la succession de l'actuel directeur), s'obliger à une présence plus systématique dans les appels d'offre de l'Université Paris 13 (BQR).

Il appartient également aux tutelles de conforter les moyens dont dispose l'unité. Le profilage des postes doit s'effectuer en fonction de considérations liées à la recherche et pas seulement à l'enseignement (en particulier pour les enseignants de droit public actuellement pris entre deux laboratoires).



3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Le bilan en matière de publications est contrasté. L'unité est incontestablement portée par quelques chercheurs d'excellente qualité qui publient de façon significative. Mais elle accueille également des enseignants-chercheurs publiant peu, et seulement dans des supports de modeste ambition.

L'impression dominante est que les publications s'effectuent en ordre dispersé, en fonction des thèmes et des disciplines de chacun. L'unité pourrait réfléchir à une véritable politique de publication. Cela pourrait se traduire par deux séries d'initiatives au moins :

- d'une part, réfléchir à des projets collectifs qui témoigneraient véritablement de l'activité de l'unité. Un ouvrage annuel doit pouvoir donner aux activités du CERAL la visibilité qu'elles méritent. Il constituerait le meilleur témoignage de la volonté collective de faire équipe, par l'investissement pluridisciplinaire d'une thématique ou d'un objet.
- d'autre part, inciter plus explicitement les doctorants à publier, en gardant bien sûr présent à l'esprit la diversité des disciplines, des profils, des stratégies de carrière.
- dans tous les cas, il ne s'agit pas d'encourager l'auto-publication ou l'enfermement dans un support et un seul. Le CERAL doit trouver sa place et conforter son image en se positionnant dans les meilleures revues et collections de SHS.

Le projet de revue en ligne peut être porteur si on se donne les moyens de l'attractivité ; il est moins convaincant s'il tourne, ce qui est malheureusement souvent le cas, à l'auto-édition.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Le « turn-over » important qui caractérise l'équipe du CERAL peut être analysé de manière positive comme le témoignage d'une réelle attractivité puisque le nombre de nouvelles recrues ces dernières années est relativement élevé. Qu'il s'agisse de doctorants, de nouveaux maîtres de conférence ou de professeurs agrégés, le CERAL exerce un relatif pouvoir d'attraction lié à ses activités. Le nombre élevé d'enseignants-chercheurs associés illustre lui aussi un attachement incontestable à cette structure, même une fois nommés (après mutation) dans une autre université. Pour autant, en dépit d'un nombre de thèses soutenu relativement remarquable (8 depuis la dernière évaluation), aucune qualification par le CNU n'est intervenue, sans doute en raison d'une surreprésentation de docteurs ne poursuivant pas d'objectifs académiques.

Les collaborations internationales sont riches et réelles, ne se limitant pas à des coopérations formelles. Le lien entre le laboratoire et les formations de niveau M2 est sur ce point évident, mais ce constat ne doit pas inciter le CERAL à faire l'économie d'une réflexion sur la pérennisation de ces relations et peut-être leur hiérarchisation, voire leur sélection. La collaboration avec le Brésil (Bélém) doit ainsi être privilégiée, ainsi que la participation à l'Institut des Amériques. En outre, le lien entretenu avec l'antenne de Guadeloupe (CRPLC-UAG) semble devoir être davantage explicité et, le cas échéant, conforté au-delà de simples relations interpersonnelles entre enseignants-chercheurs métropolitains et ultra-marins.

A un niveau plus local, le CERAL s'insère raisonnablement dans le PRES Sorbonne-Paris-Cité, bien que celui-ci demeure encore à ce jour une réalité institutionnelle instable et peu visible. En revanche, les collaborations avec la MSH Paris Nord sont inexistantes (ou non évoquées dans le rapport) et les relations avec les autres unités de recherche de l'UFR - et notamment le Centre d'études et de recherches administratives et politiques (CERAP) - sont très réduites. Il y aurait pourtant sans aucun doute davantage de synergies possibles avec cette autre unité qui accueille des publicistes, sans que chacun ne renonce pour autant à ses spécificités.

Enfin, le comité d'experts invite le CERAL à affirmer davantage sa présence dans les réseaux de recherches existant, les revues (y compris électroniques), les collections et les associations disciplinaires, mais aussi dans le domaine de l'expertise où le champ d'étude traditionnel du CERAL est pourtant source de sollicitations.



Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Le CERAL a tissé des liens privilégiés avec plusieurs collectivités territoriales, en particulier : la Région Ile de France, la Guadeloupe et la Guyane, les départements de l'Aveyron, et de l'Hérault, la communauté d'agglomération de Plaine-Commune, des communes de Seine-Saint Denis et du Val d'Oise (parmi elles, citons : Argenteuil, Enghien, Saint-Denis, Taverny, Villetaneuse).

Les liens noués sont de plusieurs types.

Dans les départements de l'Aveyron et de l'Hérault, les collaborations durent depuis 20 ans et se situent à la charnière du conseil et de l'expertise. Elles ont permis de développer des recherches sur les politiques de développement social. Les régions Île-de-France, Guadeloupe et Guyane sont sollicitées et s'investissent dans les financements de colloques organisés par le CERAL. La région Île-de-France finance également une thèse réalisée au sein de l'équipe.

Les étudiants des mastères 2 sont accueillis en stage, notamment dans des municipalités, ce qui permet de renforcer les liens existants. Des coopérations ponctuelles peuvent être mises en place sur des demandes spécifiques. Par exemple, suite à un stage au sein de la municipalité de Libreville au Gabon, plusieurs chercheurs du CERAL ont participé à l'encadrement du stage qui traitait du problème du traitement des déchets.

Des collaborations régulières avec des communes du site se sont institutionnalisées via les stages et les recrutements d'anciens étudiants. Plusieurs doctorants sont notamment cadres A dans des collectivités territoriales de la région.

Parallèlement à ce partenariat de longue durée, établi à la fois avec des collectivités géographiquement proche de l'université Paris 13 et des collectivités plus éloignées, le CERAL a produit des rapports de recherche qui ont donné lieu à des restitutions tant auprès des publics de l'étude qu'auprès d'un public élargi, telle la recherche collective intitulée « Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées : un guichet unique à entrées multiples ». Des restitutions ont été organisées dans plusieurs maisons départementales des personnes handicapées (MDPH).

Via ces réseaux et ses travaux, le CERAL est donc très fortement investi dans le tissu socio-économique tant local qu'extra-local, ce qui permet aux étudiants des mastères de bénéficier d'une bonne insertion professionnelle, et aux chercheurs et doctorants de répondre à des commandes émanant de ces collectivités.

L'équipe fait donc preuve d'un grand dynamisme dans l'entretien de ces réseaux et d'une capacité réelle à promouvoir le public étudiant qu'elle forme.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

La structuration de l'unité en trois axes ne s'est pas révélée pleinement adaptée au cours de la période écoulée ; par exemple, l'affichage (axe 2) relatif aux enjeux de développement durable ne n'est pas matérialisé dans des travaux collectifs ni des publications de membres de l'unité. Le bilan reconnaît avec honnêteté que la structuration en axes « n'a pas toujours été efficace ». Des progrès notables ont été faits en termes de structuration de l'unité ; ils sont toutefois très récents : le nouveau règlement a été adopté le 9 février 2012. Les enseignants chercheurs comme les doctorants et les ingénieurs rencontrés attestent d'un renouvellement du fonctionnement interne et s'en félicitent, tout en signalant de concert l'existence d'une régulation effective mais non formalisée les années précédentes (lors des séminaires par exemple). Le conseil d'unité comprend désormais le directeur, 2 élus doctorants, 2 élus enseignants-chercheurs et 3 membres nommés, afin d'associer les porteurs d'axes, les disciplines et de rendre raison du renouvellement générationnel avec une collègue MCF récemment recrutée. Ce choix pertinent doit permettre de renforcer effectivement le caractère collégial de la gouvernance de l'unité, en veillant à l'organisation de conseils de laboratoire à périodicité régulière et formalisant la vie de l'unité (soutien financier aux doctorants, répartition sur projets pour les titulaires, etc.). Le comité invite désormais à penser plus avant et ensemble la question de la direction et de la direction adjointe de l'unité, en vue de la succession de l'actuel directeur, qui se fera nécessairement au cours du quinquennal à venir.



Le CERAL a des atouts dans sa vie d'unité. En particulier, aux côtés du directeur, les porteurs d'axes rencontrés apparaissent dynamiques et engagés, et un nouveau PR de sociologie vient de renforcer l'unité - assez faiblement dotée en HDR, et plus encore en PR. Le projet scientifique gagnerait à être véritablement pensé à partir des *projets* qu'ils peuvent impulser et peuvent fédérer de nouveaux recrutements, plus que d'*axes* qui risquent de n'être que partiellement accomplis. Un autre atout est la qualité de l'appui administratif. C'est vrai de l'activité précieuse de l'ingénieur d'études assumant la gestion de l'unité, malgré une charge de travail à l'évidence conséquente (poste mutualisé entre les 3 UR de l'UFR) ; ça l'est également de la qualité du montage organisationnel du soutien à la recherche, qui peut compter sur un poste dédié de chargée de valorisation, adossé à l'UFR d'économie et partagé avec l'UFR de droit, sciences politiques et sociales, et dont le CERAL peut ainsi profiter. Cette division du travail administratif (budget récurrent UR et budget valorisation-contrats) apparaît très opérationnelle, et elle est cohérente avec le développement de l'unité, tant pour renforcer encore les projets collectifs académiques (type ANR, en étant en mesure de les gérer) que pour prolonger la tradition de conventions avec les collectivités territoriales - par exemple en réfléchissant à des conventions CIFRE. On invitera à mobiliser davantage à l'avenir les financements de l'Université Paris 13 (BQR), au-delà des seuls soutiens à colloques.

La clarté de l'affirmation de la politique scientifique de l'unité passe enfin par une clarification de l'articulation entre les trois logiques que le bilan et le projet donnent à voir : logique d'axes, de disciplines et de site (« Antenne Guadeloupe ») : les équilibres qui font la force de l'unité supposeraient aussi des choix. Une actualisation véritable du site Internet est indispensable, pour lequel la nomination, qui semble s'être faite, d'un enseignant-chercheur responsable est heureuse. La tutelle pourrait être sensible à l'attribution de locaux pleinement affectés à la recherche, notamment pour les doctorants.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Il faut souligner tout d'abord la cohérence et l'attractivité d'un cursus fondé sur 3 licences, 2 Master 1 et 5 Master 2 indifférenciées dont 3 à vocation internationale (avec un total de 658 étudiants inscrits en M2 du 1-1-2007 au 30-6-2012) et débouchant sur des doctorats relevant de plusieurs disciplines et sections CNU. Au sein de ce cursus, on note une bonne implication des enseignants chercheurs du CERAL à tous les niveaux des formations (L, M et D) dont le caractère est réellement pluridisciplinaire, ainsi que la forte attractivité internationale de ces formations. Des stages de M2 sont effectués auprès des collectivités territoriales locales françaises, mais également étrangères (Mairie de Libreville ou de Dakar).

Le CERAL démontre également sa capacité d'attirer les doctorants étrangers, relativement nombreux parmi les 28 doctorants actuellement inscrits au sein de l'École doctorale ERASME (ED 493) mais avec une seule cotutelle. Parmi ces doctorants, dix à douze semblent particulièrement actifs ; ils sont impliqués dans la vie du laboratoire et en apprécient la pluridisciplinarité. Les autres, retenus à l'étranger par leur recherche ou d'autres activités, sont beaucoup moins présents.

On regrettera un faible taux de financements publics des doctorants inscrits au CERAL (2 contrats doctoraux en 2011, aucun en 2012...), même si cette situation est loin d'être singulière dans le domaine des SHS. De ce fait, divers doctorants ont une activité professionnelle auprès des collectivités et certains bénéficient de contrats pédagogiques au sein de l'UFR. Cette situation entraîne un taux d'abandon trop élevé de l'ordre de 50 % : un doctorant sur deux ne parvient pas au bout de sa thèse.

Durant la période concernée par l'évaluation, huit thèses ont été soutenues ; leur durée moyenne a été de 5,3 années. Aucun des huit docteurs n'a obtenu une qualification par le CNU, mais on peut retenir néanmoins leur bonne insertion professionnelle, 6 sur 8 ayant intégré l'enseignement supérieur à l'étranger. En revanche, aucune mention n'apparaît concernant d'éventuelles publications (articles ou ouvrages) en rapport avec la recherche doctorale.

On notera enfin le bon fonctionnement du séminaire doctoral ainsi qu'une évaluation régulière de l'avancement du travail de recherche ; la formation des doctorants de la part de l'École doctorale (au périmètre très large) semble peu satisfaisante d'après l'avis des intéressés. En revanche, le projet de colloques réguliers organisés par les doctorants est à conforter ; l'initiative semble tardive concernant le prochain colloque (« territoires et pouvoir ») mais elle mérite d'être encouragée et accompagnée.



Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Comme le dossier bilan, le dossier projet peine à convaincre. Il ne rend pas aisément lisibles les évolutions du projet scientifique.

Comme pour la partie bilan là encore, la pertinence de la division en axes est à réinterroger, pour trois raisons :

- Est-il pertinent, s'agissant d'une unité à taille modeste, d'opérer ainsi une division du travail qui risque de faire perdre de vue l'unité d'ensemble ? l'unité est fragile, elle évolue dans un contexte difficile, la priorité doit être de fédérer autour d'activités collectives. L'utilité des axes est discutable.
- Au plan intellectuel, on peut s'interroger sur l'intérêt qu'il peut y avoir à afficher des axes ou des thèmes d'une ambition démesurée eu égard aux moyens dont dispose l'unité. « Institutionnalisation du pouvoir », « Modernité politique », « Internationalisation »... Ces intitulés renvoient à des territoires de recherche immenses. Il serait plus convaincant d'effectuer des choix plus pointus qui renverraient à de vrais projets de recherche.
- C'est seulement sur la base de ces choix à la fois plus modestes et plus réalistes que la démarche partenariale pourrait prendre tout son sens. Le CERAL serait alors en mesure d'être en position de susciter des collaborations pour lesquelles il demeurerait en position centrale.



4 • Déroulement de la visite

Date de la visite :

Début : Vendredi 23 novembre 2012 à 10.00

Fin : Vendredi 23 novembre 2012 à 17.15

Lieu de la visite :

Institution : Université Paris 13 « Paris Nord »

Adresse : 99 Avenue Jean Baptiste Clément 93430 Villetaneuse
UFR de Droit, Sciences politiques et sociales
Salle des Commissions

Locaux spécifiques visités : Bureau du doyen (et directeur du CERAL),
bibliothèque de recherche

Déroulement ou programme de visite :

10h00 - 10h45 : Réunion à huis clos du comité de visite

10h45 - 12h40 : Réunion plénière (Présentation du comité et de la démarche d'évaluation par le président du comité de visite ; présentation de l'unité par son directeur ; présentation des pôles par leurs responsables ; présentation des activités des doctorants)

12h40- 12h55 : Réunion avec les personnels d'appui à la recherche

12h55 - 13h30 : Réunion avec le directeur de l'UFR Droit, Sciences politiques et sociales

14h10 - 14h45 : Réunion avec les représentants des doctorants

14h45 - 15h45 : Réunion avec les membres du conseil d'unité

15h45 - 16h15 : Réunion avec le vice-président du Conseil scientifique de l'Université Paris 13

16h15 - 17h15 : Réunion des membres du comité d'experts à huis clos (préparation du rapport)



5 • Statistiques par domaine : SHS au 10/06/2013

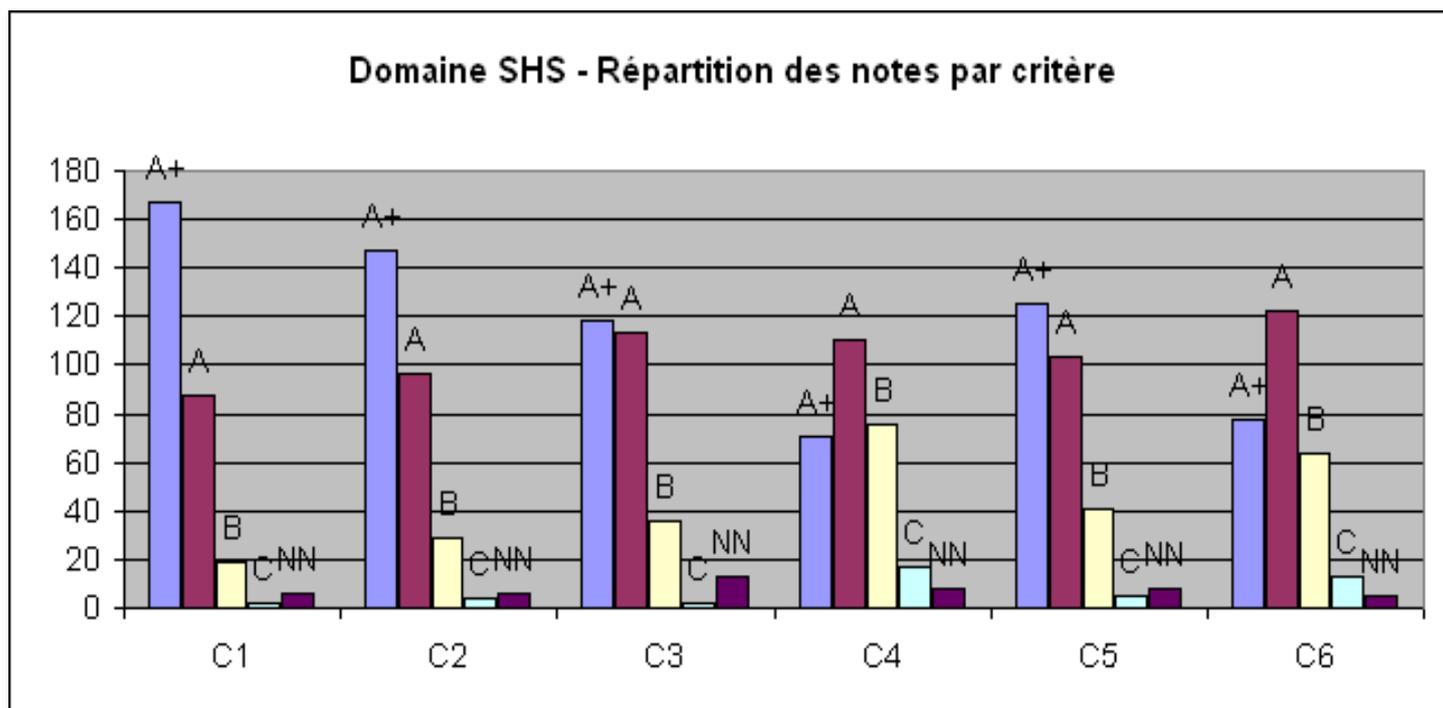
Notes

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	167	147	118	71	125	78
A	88	96	113	110	103	122
B	19	29	36	76	41	64
C	2	4	2	17	5	13
Non Noté	6	6	13	8	8	5

Pourcentages

Critères	C1 Qualité scientifique et production	C2 Rayonnement et attractivité académiques	C3 Relations avec l'environnement social, économique et culturel	C4 Organisation et vie de l'entité	C5 Implication dans la formation par la recherche	C6 Stratégie et projet à cinq ans
A+	59%	52%	42%	25%	44%	28%
A	31%	34%	40%	39%	37%	43%
B	7%	10%	13%	27%	15%	23%
C	1%	1%	1%	6%	2%	5%
Non Noté	2%	2%	5%	3%	3%	2%

Domaine SHS - Répartition des notes par critère





6 ● Observations générales des tutelles

Villetaneuse, le 26 avril 2013

Le Président

Université Paris 13
99, avenue J-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Tél. 01 49 40 30 05
Fax. 01 49 40 32 52
pres-p13@univ-paris13.fr

**Observations générales sur le rapport AERES du
Centre de Recherche sur l'Action Locale (CERAL, EA 3968)**

L'université et l'équipe du CERAL souhaitent remercier les membres du comité d'experts pour la qualité des échanges lors de la visite, pour leur travail d'évaluation ainsi que pour leurs recommandations sur l'activité et les orientations de l'unité.

L'université se félicite de voir reconnus quelques points forts de cette unité et notamment :

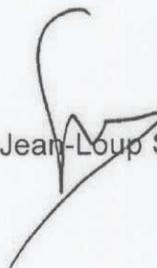
- l'originalité interdisciplinaire et le dynamisme réel de l'équipe, malgré un fort renouvellement des chercheurs
- la vivacité des partenariats locaux, nationaux et internationaux
- la très bonne articulation formation – recherche et l'implication des doctorants

L'établissement prend acte des critiques et recommandations du comité et en particulier :

- le travail à faire pour dégager quelques projets collectifs opérationnels pour le projet
- l'encouragement à la publication des résultats des doctorants
- la poursuite de la réorganisation de la gouvernance et la préparation de la succession à la direction.

Ces recommandations seront utiles pour nourrir la réflexion de l'université et de l'unité pour améliorer encore l'activité et la dynamique du laboratoire durant le prochain contrat.

En particulier, quelques réponses plus spécifiques du laboratoire sont annexées à la suite, sur les évolutions envisagées et à venir.

Jean-Loup SALZ
 

REPONSES AU RAPPORT D'EVALUATION DE L'AERES SUR LE CERAL

Les membres du CERAL ont apprécié l'évaluation de l'AERES tant en ce qui concerne son déroulé que son rapport écrit. Il constate le sérieux et la rigueur de l'ensemble de l'opération, la disponibilité des membres de l'AERES et se réjouissent des échanges qui ont eu lieu au cours de la visite. Ils partagent pleinement les analyses faites par le comité, souscrivent aux recommandations et appréciations formulées et souhaitent les prendre en compte. Ces réponses au rapport d'évaluation ne souhaitent pas revenir sur les caractéristiques de l'unité de recherche ni de mettre à nouveau en valeur les points forts et les difficultés que rencontre l'institution. Le CERAL souhaite simplement s'engager sur un certain nombre de points qui ont été peut-être mal explicités et apporter des précisions utiles en ce qui concerne les cinq prochaines années.

En ce qui concerne les axes, l'unité est consciente d'un éparpillement des thèmes et d'une efficacité réduite de leurs fonctionnements. Sans vouloir nécessairement les supprimer, le laboratoire souhaite un positionnement plus adapté à l'interdisciplinarité, développer et maintenir l'unité d'ensemble, afin de fédérer les activités autour d'actions collectives. Pour cela le CERAL souhaite se recentrer sur le thème du « local » que l'on peut décliner et valoriser sur toutes ses formes à partir d'implications et de recherches diverses et pointues qui ne sont pas limités avec : l'intégration « du central et du local », « du global et du local », de « l'international et du local », « des actions locales », « des politiques locales » sans oublier la dimension « historique du local ». Ces trois axes pourraient concerner les thèmes suivants : Gouvernement et Gouvernance, Institutions et formes d'organisation, Normes et Systèmes normatifs en intégrant naturellement une dimension juridique, sociologique, historique et politique.

En matière d'organisation le conseil de laboratoire est en train de prendre toute sa place, son autorité collective se trouve renforcée. La gouvernance collégiale généralisée. Un sous directeur sera proposé par le directeur du CERAL et élu par la prochaine Assemblée générale. La question de la succession de l'actuel directeur sera naturellement très prochainement évoquée. Le site internet va être rénové déjà des propositions de rénovation ont été soumises au conseil de laboratoire.

Les activités collectives vont être renforcées, le séminaire général sera maintenu, les relations avec d'autres unités de recherche plus valorisées notamment dans le cadre du PRES. En matière de production, des projets collectifs sont envisagés avec notamment un ouvrage annuel. Un encouragement à la publication des EC dans des revues spécialisées et des doctorants va être poursuivi. Les relations avec les partenaires locaux et internationaux maintenus et développés en particulier avec les collectivités territoriales environnantes et avec l'Amérique latine et l'Afrique.

Sur l'adossé formation le principe général concernant la recherche est maintenu. En ce qui concerne la politique à l'égard des doctorants, les séminaires sur l'état d'avancement des thèses se poursuit, un colloque organisé par les doctorants donnant lieu à un appel d'offres est prévu en début d'année universitaire prochaine. Trois soutenances de thèse sont programmées pour la fin juin de même que d'ici la fin de l'année civile Quatre HDR devraient être soutenues, dont trois EC membres du CERAL et l'actuel Doyen de la Faculté de droit des Comores. Ce n'est pas une, mais trois thèses en cotutelle qui sont actuellement inscrites et le CERAL a organisé l'année dernière un colloque en collaboration avec la MSH de Paris 13. La

publication des actes du dernier colloque sur les pays ultramarins doit voir le jour fin juin. Cela permettra de favoriser une relance de l'antenne Guadeloupe et de développer une dynamique partenariale avec l'UAG et le CRPLC qui devrait déboucher sur la création d'un master commun consacré aux « territoires délocalisés ».

Au sein du CERAL, « **Laboratoire à dimension humaine** » l'ambiance reconnue par l'AERES comme « bonne voire excellente » sera confortée.

Robert ETIEN
Doyen honoraire
Directeur du CERAL